DÉLIBÉRATION

Avenant n°1 à la convention de partenariat entre Limoges Métropole et la Fédération régionale des associations de protection de la nature relative à la préservation et à la mise en valeur pédagogique des cours d'eau et zones humides

1 DOCUMENT - *Publié le 29 Décembre 2023*

Délibération du 21 décembre 2023

22_1.pdf
(.pdf, 192,4 Ko)

TÉLÉCHARGER